

DU 9 AU 15 OCTOBRE 2006  
**Semaine de la Réduction  
des Déchets**



**Semaine de la Réduction  
des Déchets**

Dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons vite nos déchets, ça déborde" est organisée la semaine de la Réduction des déchets du 9 au 15 Octobre 2006.

Cinq thèmes sont retenus: ça déborde; mieux produire; mieux consommer; réutiliser; mieux jeter.

Vous avez une idée d'action? inscrivez-vous avant le 9 septembre 2006 avec les formulaires sur le site [www.reduisonsnosdechets.com](http://www.reduisonsnosdechets.com)

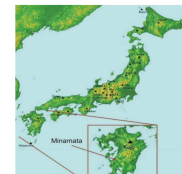
**Minamata, 50 ans après**

La petite ville littorale de Minamata au Japon avait été intoxiquée par les rejets d'une usine chimique. La "maladie de Minamata" se traduit par des atteintes au système nerveux provoquant des cancers, des troubles moteurs divers pouvant être mortels et la naissance d'enfants "légumes".

L'usine n'a été condamnée qu'en 1973, soit 17 ans après l'apparition des premiers symptômes. On estime que 20 000 à 30 000

personnes ont été intoxiquées par le mercure des rejets en mer, dont un millier sont décédées.

En 2004, seulement, la Cour suprême a reconnu la responsabilité de l'Etat dans la tragédie, conjointement avec le département de Kumamoto.



La Lettre des sylves, revue de FNE, consacre cinq pages de son numéro de juillet au dossier "bois et énergie"

Elle annonce également une vaste campagne de FNE, d'information sur les pesticides et invite tout un chacun à signer une pétition pour une réduction significative de l'utilisation de ces produits en France, qui en est le premier consommateur européen et le troisième mondial. Rendez-vous sur le site FNE: [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr)



**Tchernobyl et SCRI**

(Service Central de Protection Contre les Radiations Ionisantes)

Non seulement le Professeur Pierre Pellerin, patron à l'époque du SCPRI, a fait de la rétention d'information sur les retombées en France, de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, mais il a manipulé l'Académie des Sciences!

En effet, l'article publié en septembre 2003 par les académiciens Coursaget, Galle et Paulin et qui repoussait l'idée d'une minimisation des risques sanitaires liés au passage du nuage radioactif était de ...Pierre Pellerin!!! On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Des écoutes posées sur la ligne du cabinet de son avocat ont permis de le dé-Pierre Pellerin, sur ce document que je ne collègues Coursaget, Galle, et Paulin prennent que c'est eux qui l'ont rédigé avec mon aide "



**L' Association AMORCE** organise les 6 et 7 septembre 2006 à la Cité des Congrès de Nantes un colloque intitulé " DEEE, Connexion immédiate à la filière? "

Ces journées sont dédiées à la gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ( DEEE ou D3E ).

professeur Pellerin appelant en juillet 2003 le couvrir: " j'aimerais avoir votre avis, demande signe pas mais que j'ai rédigé à 98% et que mes nent sous leur entière responsabilité. C'est entendu

Incroyable!!!

## Aedes albopectus

C'est le nom du moustique qui transmet le virus du Chikungunya. Il n'est pas capable de voler sur plus d'un kilomètre, mais... sorti des jungles asiatiques il y a 30 ans, probablement en avion-stop, il véhicule aujourd'hui le virus dans l'île de la Réunion. Très amateur de voyage, il a déjà été repéré sur la côte d'azur entre Nice et Menton, heureusement sans hébergé le virus du Chikungunya. mais une veille sanitaire a été installée.



www.univers-nature.com

Source: Environnement Magazine

## Champs électromagnétiques

Le CREPAN a reçu, en tant que membre de la CLI ( Commission Locale d'Information) de Flamanville, une brochure de 80 pages intitulée "Les champs magnétiques de très basse fréquence". Cosignée par RTE ( Réseau du transport d' Electricité) et EDF, elle fait le point sur 20 ans de recherche concernant l'éventuelle nocivité de ces champs électromagnétiques dont certains viennent des réseaux électriques aériens à haute tension.

RAS. "Une vision claire: pas de risque de santé publique".

Cependant il reste une possible augmentation du risque de leucémie pour l'enfant, avec une exposition moyenne à des CEM supérieurs à 0,4 microT (microTesla). Or si une ligne THT à 400 000 volts produit 1,20 microT à 100 mètres de l'axe, un téléviseur en produit 2 et un rasoir électrique 500 !!

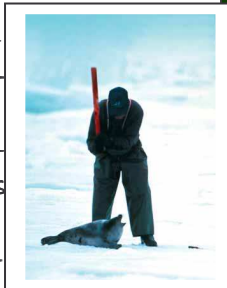


## Brigitte Bardot et Les Phoques.

### VOUS VOUS SOUVENEZ?

Ironie du sort, la chasse aux phoques a repris en Norvège depuis quelques temps déjà. Tout le monde se souvient de la très médiatique campagne anti-chasse menée par l'ex-star du cinéma français, Brigitte Bardot. Depuis l'interdiction de la chasse, les phoques se sont multipliés à un tel point qu'ils se sont trouvés manquer de nourriture, et affamés, ils sont descendus le long des côtes jusque dans le fjord d'Oslo.

Face à ce grand déséquilibre (phoques affamés et appauvrissement des ressources alimentaires pour les autres animaux et pour l'Homme par manque de poissons), les autorités norvégiennes ont organisé une nouvelle chasse aux phoques pour rétablir l'équilibre. Chasse encouragée par l'état, sans marché, faute de commerce de la fourrure.



Quel média a étalé sa sensiblerie à propos du sort des phoques souffrant de faim? Cette réflexion ne signifiant, en aucune manière, une certaine nostalgie pour une chasse de toute évidence cruelle et surtout pas nécessaire.

Interview d'Odd Smedstad, Institut des pêches de Bergen par A.L. pour le CREPAN

## ENQUETE PUBLIQUE - JUILLET 2006 CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE ELECTRONUCLEAIRE SUR LE SITE DE FLAMANVILLE

A Monsieur le Commissaire enquêteur responsable, Mairie de Flamanville

Le CREPAN, fédération d'associations environnementales en Basse-Normandie conteste plusieurs des arguments présentés comme positifs dans le projet EPR et attire l'attention sur les points suivants :

- 1 Inutilité du projet dans une région déjà très chargée en installations nucléaires. Impact paysager catastrophique des lignes à haute tension dans une région très appréciée pour son patrimoine naturel et ses paysages agricoles traditionnels. Inquiétude aussi pour les risques sanitaires liés aux couloirs de lignes. Produire de l'électricité dans une région pour la transporter sur de longues distances semble économiquement, sanitaires et écologiquement un mauvais choix. Minimaliser la distance entre la production et la consommation d'énergie devrait être une constante préoccupation.
- 2 Sécurité : vulnérabilité par rapport au risque d'agressions type « 11 septembre 2001 » ou d'accidents aériens.
- 3 Inquiétude sur la gestion des déchets radioactifs lors du fonctionnement puis du démantèlement.
- 4 Combustible MOX, remarque 1 : consommation d'uranium d'origine lointaine générant des problèmes écologiques aussi bien pendant le transport que pendant l'exploitation.
- 5 Combustible MOX, remarque 2 : exploitation massive de plutonium avec risque de récupération à visée terroriste.
- 6 Rejets en mer avec réchauffement local des eaux venant aggraver l'état actuel déjà proche des limites supérieures admissibles.
- 7 EPR à Flamanville et Loi Littoral : n'y a-t-il pas contradiction ?

D'une façon plus globale : cette construction, si elle se fait, sera sans conteste possible et a minima, la cause d'une importante dégradation locale et régionale de l'environnement. La lutte contre l'effet de serre ne saurait être le prétexte de telles constructions qui représentent des risques insoutenables, à court comme à très long terme ; pensons aux générations futures.

En conclusion, au nom du CREPAN, je vous demande Monsieur le Commissaire enquêteur, d'émettre un avis défavorable au projet de Centrale EPR à Flamanville.

Annick NOEL, présidente le 26 juillet 2006